



PER344 · LES ÉVANGILES : CONTEXTE ET PARTICULARITÉS DES RÉCITS

Le retour devant Ponce Pilate

Hérode Antipas, n'ayant rien obtenu de Jésus le Messie, le renvoya à Ponce Pilate...

EN BREF

La péricope PER344 analyse le retour de Jésus devant Ponce Pilate après sa comparution devant Hérode Antipas, épisode rapporté uniquement par Luc. Pilate, ne trouvant aucune faute punissable de mort selon le droit romain, tente de résister à la pression des chefs religieux juifs. L'article propose une reconstitution chronologique précise de la matinée du vendredi de la Passion et soulève la question linguistique des échanges entre Jésus et Pilate, vraisemblablement tenus en grec.

LECTURE
12 min

RÉFÉRENCES
19

LIVRES CITÉS
4

NIVEAU
Moyen

PUBLIC
Intermédiaire

PUBLIÉE
03/04/2026

MISE À JOUR
04/04/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	Synopse des Évangiles
THÈME	Passion de Jésus
THÈME	Passion et Résurrection
SÉRIE	La dernière journée jusqu'à la crucifixion

PERSONNAGES

Jésus · Ponce Pilate · Hérode Antipas · chefs religieux juifs · Souverains Sacrificateurs

LIEUX

Jérusalem · Palais de Pilate · Galilée · Pérée · Judée

PÉRIODES

Vendredi 1er avril (dernière journée de Jésus) · Matin tôt (6h45 - 8h) · Période du Second Temple · Occupation romaine de la Judée

MOTS-CLÉS

Ponce Pilate · Hérode Antipas · procès de Jésus · Passion · Luc 23 · synopse évangélique · crucifixion · Jérusalem · droit romain · chronologie de la Passion

NOTIONS

procès romain · pression des autorités religieuses juives · tétrarque de Galilée · préfet de Judée · droit romain appliqué à Jésus · exclusivité lucanienne · langue des échanges (grec) · chronologie synoptique · compromis politique de Pilate · absence de faute légale

RÉFÉRENCES BIBLIQUES

Luc 23.6-12 · Luc 23.1-5 · Luc 23.13-25 · Marc 15.1-5 · Marc 15.6-19 · Matthieu 27.2-14 · Matthieu 27.11-14 · Matthieu 27.15-30 · Jean 18.28-38 · Jean 18.31 (+ 3, voir l'index)

SOMMAIRE

Consultation	3
Textes bibliques	3
Détails techniques	4
Détails chronologiques, selon nos conclusions :	5
Commentaire :	5
Lexique	6

RÉSUMÉ

La péricope PER344 intitulée 'Le retour devant Ponce Pilate' s'inscrit dans la série synoptique consacrée à la Passion et à la Résurrection de Jésus, plus précisément dans le cadre de la dernière journée menant à la crucifixion. Cet épisode, rapporté uniquement par l'évangéliste Luc (Luc 23.6-12 pour la comparution devant Hérode Antipas, puis Luc 23.13-25 pour le retour chez Pilate), constitue un moment charnière dans le procès de Jésus. Les autres évangiles synoptiques et Jean couvrent également le retour devant Pilate, mais l'épisode chez Hérode Antipas demeure une exclusivité lucanienne, ce qui en fait un témoignage unique et précieux pour la compréhension de la chronologie de la Passion. Selon la reconstitution chronologique proposée dans l'étude, la première comparution devant Ponce Pilate se déroule vers 6h45, la comparution devant Hérode Antipas vers 7h30, et le retour chez Ponce Pilate intervient aux alentours de 8h du matin, le vendredi 1er avril. L'ensemble des événements se déroule à Jérusalem, au palais de Pilate, dans les premières heures de la matinée, une chronologie dense qui illustre la rapidité avec laquelle les autorités religieuses cherchaient à faire aboutir leur plan. L'article analyse en détail la dynamique des interactions entre les différents acteurs de ce procès. Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de la Pérée, n'ayant rien obtenu de Jésus lors de leur entretien, le renvoie à Ponce Pilate. Ce renvoi constitue à la fois un acte politique et une forme de désengagement de la part d'Hérode, qui ne trouve aucune base légale pour condamner Jésus selon le droit romain. Ponce Pilate, quant à lui, est présenté dans une posture ambiguë mais relativement mesurée. Contrairement à l'image que l'Histoire retient de lui, celle d'un homme dur et intransigeant, il adopte ici une attitude plus prudente. Conscient de l'absence de faute digne de mort selon le droit romain, il perçoit l'hostilité et l'acharnement des chefs religieux juifs qui réclament la condamnation de Jésus avec une insistance que Pilate lui-même semble trouver excessive. Il cherche à comprendre les accusations, s'appuie sur le droit romain, et constate que même Hérode Antipas n'a trouvé en Jésus aucune faute justifiant la peine de mort. Face à la pression croissante des autorités juives, Pilate envisage un compromis : faire châtier Jésus avant de le relâcher, espérant ainsi apaiser la foule tout en évitant une condamnation à mort qu'il juge non fondée. Cette proposition révèle la complexité de sa position : il tente de naviguer entre les exigences légales romaines et la pression politique exercée par les chefs religieux. L'article souligne également un passage de Jean (Jean 19.12) qui montre Pilate cherchant encore à relâcher Jésus bien après ce moment, ce qui renforce l'idée d'une résistance, même partielle, de sa part. Un élément linguistique notable est également soulevé dans le commentaire : l'absence de toute mention d'interprètes lors des échanges entre Jésus et Pilate suggère que Jésus comprenait et parlait le grec. Ponce Pilate, en tant que représentant de l'autorité romaine, n'aurait vraisemblablement pas utilisé l'araméen galiléen, ce qui implique que les échanges se seraient déroulés en grec, langue commune de l'administration romaine en Orient. Cet article appartient à une synopse évangélique méthodique qui compare les récits des quatre évangiles et établit des détails techniques précis : lieu (Jérusalem, palais

de Pilate), date et heure, mode opératoire narratif (suivi de Luc comme fil conducteur principal). Des annexes complémentaires sont proposées pour approfondir des thématiques connexes : le dernier repas de Pâque (ANN027), la journée juive au temps de Jésus (ANN028), l'heure de la crucifixion (ANN026), et les Souverains Sacrificateurs (ANN031). En somme, PER344 offre une lecture rigoureuse et contextualisée d'un épisode central de la Passion, mettant en lumière les enjeux politiques, juridiques et théologiques du procès de Jésus, ainsi que la singularité du témoignage lucanien dans la narration évangélique.

Consultation

Vous pouvez consulter :

- [ANN027 : Le dernier repas de Pâque](#)
- [ANN028 : La journée juive au temps de Jésus](#)
- [ANN026 : L'heure de la crucifixion](#)
- [ANN031 : Les Souverains Sacrificateurs](#)

Textes bibliques

Matthieu

non cité dans le livre

Marc

non cité dans le livre

Luc

Luc 23.6-12 (Louis Segond S21)

A ces mots, Pilate demanda si cet homme était galiléen.

Lorsqu'il apprit qu'il relevait bien de l'autorité d'Hérode, il le lui envoya, car lui aussi se trouvait à Jérusalem ces jours-là.

Lorsque Hérode vit Jésus, il en eut une grande joie, car depuis longtemps il désirait le voir à cause de tout ce qu'il avait entendu dire de lui, et il espérait le voir faire un signe miraculeux.

Il lui posa beaucoup de questions, mais Jésus ne lui répondit rien.

Les chefs des prêtres et les spécialistes de la loi étaient présents et accusaient violemment Jésus.

Alors Hérode, avec ses gardes, le traita avec mépris et se moqua de lui. Puis, après lui avoir mis un habit magnifique, il le renvoya à Pilate.

Ce jour-là, Pilate et Hérode devinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Jean

non cité dans le livre

Détails techniques

Année 36

Année 37

Année 38

Année 39

Année 40

Année 41

Année 42

Année 43

Lieu : La ville de Jérusalem, le palais de Pilate

Date : le vendredi 1er avril, le matin tôt

Mode opératoire : Nous suivons maintenant Luc

Note sur le mode opératoire : Luc, est le seul évangéliste à noter cette comparution devant Antipas



Hérode Antipas, n'ayant rien obtenu de Jésus le Messie, le renvoya à Ponce Pilate.

Détails chronologiques, selon nos conclusions :

_18 La première comparution devant Ponce Pilate commence vers 6 h 45. Marc 15.1-5 ; Matthieu 27.2-14 ; Luc 23.1-5 ; Jean 18.28-38.

_19 Nous situons la comparution devant Hérode Antipas vers 7 h 30. Luc 23.6-12.

_20 Le retour chez Ponce Pilate arrive vers 8 h. Marc 15.6-19 ; Matthieu 27.15-30 ; Luc 23.13-25 ; Jean 18.39-40 ; Jean 19.1-16.

Vous pouvez consulter l'intégralité de cette chronologie dans l'étude [ANN026 : L'heure de la crucifixion](#).

Commentaire :

Après la comparution de Jésus devant Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de la Pérée, celui qui était présenté comme roi est renvoyé à Ponce Pilate, préfet de Judée (Luc 23.7-11). L'entretien se déroule dans un certain calme, et Pilate cherche à comprendre les accusations portées contre lui par les chefs religieux qui réclament sa mise à mort (Matthieu 27.11-14 ; Luc 23.13-14).

Constatant l'absence de faute digne de mort selon le droit romain, il perçoit l'hostilité et l'insistance des autorités juives, ce qui semble l'irriter (Luc 23.15). L'Histoire présente Pilate comme un homme dur, pourtant dans cette situation, son attitude paraît plus mesurée que celle des chefs religieux déterminés à obtenir une condamnation à tout prix (note : voir aussi Jean 19.12, où Pilate cherche encore à relâcher Jésus).

Refusant d'entrer pleinement dans leur logique, il s'appuie sur le droit romain et affirme qu'aucune faute ne justifie une telle sentence, position également partagée par Hérode Antipas (Luc 23.15). Les accusations reprennent sans parvenir à le convaincre, et Pilate envisage alors un compromis en proposant de faire châtier Jésus avant de le relâcher, espérant apaiser la foule et clore l'affaire (Luc 23.16).

Il donne ainsi l'impression de vouloir soustraire Jésus à la condamnation, même si l'on peut aussi voir dans son attitude une volonté de contrarier des dirigeants juifs qu'il méprise ou juge trop pressants (note : comparer avec Jean 18.31, où il renvoie d'abord les accusateurs à leur propre loi).

Nous remarquons qu'à aucun moment il n'est fait mention d'interprètes, ce qui laisse penser que Jésus comprenait et s'exprimait en grec. Ponce Pilate, quant à lui, ne se serait vraisemblablement pas abaissé à utiliser l'araméen tel qu'il était parlé en Galilée.

LEXIQUE

Les autorités juives — Les autorités qui ordonnent l'arrestation de Pierre et Jean en Actes des apôtres 4.1-3 constituent un ensemble de responsables religieux particulièrement influents. Luc mentionne trois groupes distincts : les sacrificateurs, le commandant du Temple et les sadducéens.

INF380 · <https://www.schilo.org/inf380-les-autorites-juives/>

La Bible Segond 21 (S21) — La Segond 21. Modernisation : La Segond 21 vise à moderniser le langage de la traduction de Louis Segond tout en maintenant une grande fidélité aux textes originaux hébreux et grecs.

INF082 · <https://www.schilo.org/inf082-la-bible-segond-21-s21/>

Les romains — En l'an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d'Israël et prend Jérusalem.

INF004 · <https://www.schilo.org/inf004-les-romains/>

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Synopse des Évangiles https://www.schilo.org/parcours/synopse-des-evangiles/
THÈME	Passion de Jésus https://www.schilo.org/theme/passion-de-jesus-evangiles/
THÈME	Passion et Résurrection https://www.schilo.org/theme/passion-et-resurrection/
SÉRIE	La dernière journée jusqu'à la crucifixion https://www.schilo.org/serie/la-derniere-journee-jusqua-la-crucifixion/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PER343 - Présentation au "roi" Antipas https://www.schilo.org/per343-presentation-au-roi-antipas/
ÉTUDE SUIVANTE	PER345 - La libération d'un prisonnier https://www.schilo.org/per345-la-liberation-dun-prisonnier/

INDEX DE L'ÉTUDE

Références bibliques : Luc 23.6-12 · Luc 23.1-5 · Luc 23.13-25 · Marc 15.1-5 · Marc 15.6-19 · Matthieu 27.2-14 · Matthieu 27.11-14 · Matthieu 27.15-30 · Jean 18.28-38 · Jean 18.31 · Jean 18.39-40 · Jean 19.1-16 · Jean 19.12

GENÈSE 49.10

« *Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent.* »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : <https://www.schilo.org/per344-le-retour-devant-ponce-pilate/>, exportée le 26/10/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.